

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 7 MARS, 1929.

SEIZIEME ANNEE No. 10.

L'HON. M. DYSART CRITIQUE LE GOUVERNEMENT

Fredricton, N.-B., 27.—L'hon. M. Allison A. Dysart, chef de l'Opposition, a prononcé un vigoureux discours sur l'adresse en réponse au discours du Trône.

Il a débuté en faisant les compliments d'usage au procureur et au second de l'adresse. Le discours du Trône est un maigre document qui ne laisse prévoir aucune législation importante et s'applique plutôt à vanter, avec une extrême abondance de mots, l'administration des affaires de la province par le gouvernement actuel. Il ne contient, à la vérité, que la déclaration qu'une Commission sera nommée pour étudier la question d'introduire dans la province la pension aux vieillards.

L'Opposition partage entièrement les sentiments exprimés avec beaucoup de délicatesse et d'approbation par le procureur de la Majesté le roi d'Angleterre et les regrets causés par la mort de M. Grant, député du comté de York.

Il convient de considérer dans l'ordre adopté dans les discours du Trône les sujets qui y sont mentionnés.

En ce qui concerne la conférence maritime tenue à Toronto, l'orateur dit qu'elle ne fera tort à personne, mais qu'il ne peut pas voir les avantages qui pourraient en découler. Elle a été une espèce de coup de théâtre.

Quant au chemin de fer de la Vallée de St-Jean, le discours du Trône réclame pour le gouvernement provincial tout le mérite qui découle de son acquisition par le Canada-National. Heureusement le procureur de l'adresse a dû admettre faire une correction à ce sujet et donner crédit à l'hon. Pierre J. Veniot, ministre des Postes dans le gouvernement fédéral, pour cet heureuse transaction.

La nomination d'une commission pour se charger de la pension aux vieillards n'est qu'une manœuvre électorale. Il est évident que le gouvernement manque de sincérité à ce sujet, puisque, il y a quelques années, il a déclaré que la province n'était pas en moyen d'adopter une mesure aussi dispendieuse. Le but du gouvernement est simplement d'écarter les associations ouvrières qui insistent sur l'adoption de cette loi.

Le discours du Trône déclare au gouvernement tout le crédit de la construction des machines à vapeur et à papier à Athol et à Dalhousie, dans le comté de Restigouche. Mais le discours du Trône ne donne aucun éclaircissement sur la politique du gouvernement sur les terres de la couronne. Quelle est la politique du gouvernement? Est-ce cette politique qui a exigé des compagnies de bois la construction des moulins de Dalhousie et Athol avec promesse de leur faire un cadeau du pouvoir d'eau du Grand-Sault? Dans ce cas, il vaudrait mieux que le gouvernement n'eût jamais eu un tel programme. Est-ce l'intention du département des terres de la couronne de protéger la forêt et de choisir la province? Ou bien, le gouvernement va-t-il permettre une agros commencent de bois d'exploiter sans restriction les ressources forestières de la province? Va-t-on protéger les terrains de bois franc ou laisser les propriétaires de limites s'accaparer le tout?

Le discours du Trône parle d'investissement des travaux publics. Deux choses sont évidentes. Premièrement, il sera impossible de faire de la bonne besogne sur les chemins, tant que le premier ministre permettra à son ministre des travaux publics de traîner.

LA PART DU N.-BRUNSWICK

St-Jean, N.-B.—La somme de \$431,000 a été incluse dans les estimés soumis à la Chambre des Communes par l'hon. J. A. Robb, ministre des finances, pour les havres et rivières du Nouveau-Brunswick.

Les estimés contiennent aussi la somme de \$130,000 pour le pont international entre Port Kent, Maine, et Clair, comté de Madawaska. L'état du Maine a également la somme de \$130,000. La province du Nouveau-Brunswick devra contribuer un égal montant.

La somme de \$1,600,000 est destinée aux Provinces Maritimes en subsides additionnels comme suit: Nouvelle-Ecosse, \$875,000; Nouveau-Brunswick, \$600,000; Ile du Prince Edouard, \$125,000.

Les estimés renferment aussi la somme de \$25,000 pour un édifice public à Bouctouche.

Dans la politique l'administration de son département. Deuxièmement, on ne portera pas remède à la situation désespérée qui existe dans ce département en divisant la direction. C'est l'unité de direction qu'il faut avec une main solide et ferme qui éliminera la politique de l'administration de la voirie.

L'orateur discute ensuite la question du hydro dans la province du Nouveau-Brunswick. Le pouvoir électrique se vulgarise de plus en plus tous les ans.

Il serait nécessaire de parler de la police provinciale, la grande armée. Je n'ai aucun sentiment d'hospitalité contre le chef de police et la vaste organisation qu'il a sous son commandement.

Ces gens sont payés par la province et sont en conséquence des officiers publics et il est permis de se demander si la province paie des gens pour ce qui est une dépense justifiable? Cette force est aussi nombreuse, pratiquement, que celle d'Ontario. Elle coûte énormément aux finances de la province. Il serait possible de faire de ce chef des économies en réduisant le nombre des constables et en coopérant avec la police des villes.

Parlons maintenant des finances de la province. La dette consolidée en 1924 était de \$30,737,809.32. En 1928, elle est de \$37,845,302.66. A ce dernier montant, il faut ajouter les montants dus aux banques, et l'augmentation totale est de \$11,098,845.61.

En 1924, l'exercice financier, y compris le chemin de fer de la Vallée de St-Jean, accusait un déficit de \$248,129.31; tandis que le surplus de la dernière année fiscale est de \$198,209.36. Mais les revenus de la province ont été augmentés de \$600,000 en subsides fédéraux et de divers autres sommes importantes. Avec ces revenus, nous aurions en en 1924 un surplus de \$350,000.

De plus, le gouvernement a eu l'avantage des gros revenus de la Commission des liqueurs et de la taxe sur la gazoline. Dans des conditions semblables, quel est donc été notre surplus en 1924? En 1924, les revenus de la province étaient de \$3,838,083.37. L'an dernier, ils ont été de \$3,785,619.38, une différence de \$52,463.99.

WILLIS SECURITIES A EDMUNDSTON

Les bureaux de la Willis Securities à Edmundston ont déjà été vendus plus convenablement depuis l'ouverture. Un nouveau tableau pour les quotations vient d'être installé; il est identique à ceux des grandes villes.

Quelque spécialisant dans les valeurs minières, cette compagnie achète et vend sur marge les actions, quotées aux Bourses de Montréal et New-York. Les principales valeurs industrielles sont également quotées.

Toute personne désireuse de recevoir le petit journal "Nouvelles des Mines", n'a qu'à faire la demande pour le recevoir gratuitement.

Cette succursale de la Willis Securities à Edmundston est sous la direction de M. A. J. Allain, ancien gérant de la banque Provinciale en cette ville. M. Allain se dit heureux de se revoir dans le Madawaska où il rencontre d'anciens amis.

LE DISCOURS SUR LE BUDGET

L'Hon. M. Robb annonce une réduction de \$25,000,000 de taxes. —La taxe de vente réduite à 2 pour cent.

Ottawa, 2.—Le discours du budget de l'honorable James A. Robb, ministre des Finances, a été favorablement accueilli par toute la députation. Il contient un état clair et précis de la situation financière du Canada. Les prévisions du ministre des Finances sont à l'effet qu'il pourra effectuer une diminution de la dette publique de \$70,000,000, tout en assurant une diminution de 25 millions des taxes publiques.

Il est intéressant de noter que notre grand argentier national a eu le coup d'oeil juste l'an passé. S'il a diminué les impôts dans bien des directions, les recettes, de toutes les sources, dépassent encore ses prévisions. C'est ce qui lui permet d'annoncer un surplus de \$69,782,000 pour l'exercice qui se terminera le 31 mars.

Comme les affaires sont normales, M. Robb ne modifie pas sensiblement les taxes, si ce n'est sur les instruments employés dans les industries de fondementales.

Il fait disparaître certaines taxes comme celle d'un pour cent sur les assurances autres que sur la vie et sur la marine; les taxes sur les billets de chemin de fer et de transport maritime; la taxe de ventes, qui est de trois pour cent, est réduite à deux pour cent; la taxe sur les télégrammes et les câblagrammes est supprimée. Le Ministre annonce qu'il propose certaines modifications à la taxe sur le transfert des stocks. Au lieu d'une taxe fixe, ce sera une taxe répartie en séries afin de faciliter la perception des revenus provenant de cette source.

Certaines taxes sur les objets de luxe ne sont pas mentionnées. Le gouvernement annonce une réduction substantielle sur l'importation des "paniers" à motocyclettes et sur certains articles nécessaires à l'aviation.

L'hon. M. Robb prévoit que les réductions de taxes affecteront les revenus de taxes pour une somme de \$25,000,000.

NAISSANCES

—Le 20 février est né à M. et Mme Alfred Bouchard un fils baptisé Joseph, Robert, Parrain et marraine M. et Mme Denis Cyr.

—Le 26, est né à M. et Mme William Saulis, une fille baptisée Marie, Cora, Parrain et marraine M. et Mme Paul G. Mart n.

—Le 27 est né à M. et Mme Archie Michaud, une fille baptisée Marie, Elona Parrain et marraine M. et Mme Maxime E. Eberhart.

—Le 3 mars est né à M. et Mme Elie Beaulieu, un fils baptisé Joseph, Gérard, Roméo, Parrain et marraine M. et Mme Arthur Poiras.

—Le 4 courant est né à M. et Mme C. E. Beaulieu, un fils baptisé Joseph, René, Gratiën, Parrain et marraine M. et Mme Léite Rossignol.

—Le 17 février sont nés à M. et Mme J. McAllain un fils baptisé Robert, Léon, et une fille baptisée Mary, Rita, Elisabeth.

—Le 28 février est né à M. et Mme Denis Levasseur, une fille baptisée Marie, Aurora, Léola, Parrain et marraine M. et Mme Francis Levasseur.

—Le 28 février est né à M. et Mme J. McAllain un fils baptisé Robert, Léon, et une fille baptisée Mary, Rita, Elisabeth.

—Le 28 février est né à M. et Mme Denis Levasseur, une fille baptisée Marie, Aurora, Léola, Parrain et marraine M. et Mme Francis Levasseur.

—Le 28 février est né à M. et Mme Denis Levasseur, une fille baptisée Marie, Aurora, Léola, Parrain et marraine M. et Mme Francis Levasseur.

M. HOOVER ENTRE EN FONCTION

Le nouveau président des Etats-Unis a été assermenté lundi en présence de milliers de spectateurs.

Les Etats-Unis ont changé de gouvernement en inaugurant un nouveau Congrès lundi dernier. Le changement est plutôt adms e personnel que dans la politique.

Le nouveau président Herbert Hoover s'est présenté lundi midi sous le vaste portique du Capitole où, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, le président sortant de charge vit son successeur prêter le serment d'office.

C'est le juge-en-chef William Taft qui assermenté M. Hoover en présence de milliers de spectateurs. M. Coolidge félicita le nouveau président avec chaleur.

En invitant ses compatriotes à respecter les lois nationales et à rechercher la paix avec les autres pays, M. Hoover a rempli sa première fonction comme président des Etats-Unis. Les principaux points de son discours sont les suivants:

- 1.—Revision du tarif: modification limitée.
- 2.—Un effort pour obtenir une décision des Etats-Unis au sujet de la cour mondiale.
- 3.—Application de la loi principalement en rapport avec la prohibition.
- 4.—Transfert de l'application de la prohibition du Trésor au département de la Justice.
- 5.—Nouvelle limitation des armements.

—Mlle Starnes est depuis quelque temps déjà chez M. et Mme Bertrand et dimanche, le 17, elle abandonnait la religion anglicane pour embrasser le catholicisme. Elle reçut le baptême dans la chapelle du couvent des Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur et un lui donna les noms de Marie Francis, Marion.

—La nouvelle baptisée fit pour la première fois la Sainte Communion le lendemain, lundi matin, le 18, au même endroit, dans la chapelle du couvent.

Tout le mérite de cette conversation revient à M. et Mme Bertrand, de Rivière du Loup, qui ont dirigé la jeune fille dans la bonne voie, et ensuite au révérend M. Cyr, curé à Cabano, qui se chargea de lui enseigner les vérités fondamentales de la religion catholique.

—Dans deux autres causes pour vente illégale de boisson alcoolisée, le juge a maintenu le jugement du magistrat de police.

—L'individu de Madawaska, Maine, arrêté dernièrement par la police locale sous l'accusation d'avoir volé deux chèques et les avoir changés à la banque Royale en forgeant la signature du propriétaire, a plaidé coupable. Il reçut une sentence suspendue avec ordre de retourner aux Etats Unis et défense lui a été faite de revenir au Canada. Son compagnon qui avait partagé l'argent volé a remboursé la somme qu'il avait reçue et paya les frais de la cour. Il fut ensuite remis en liberté.

—Une autre cause pour vente illégale de boisson a été prise en délibéré par le juge.

—Un individu pris avec une bouteille de boisson ne provenant pas de la Commission, a été traduit devant le magistrat de police Hubert et condamné à \$100 d'amende et les frais.

—Une autre personne de Boucher Office a reçu la même punition pour avoir été prise avec une canistre d'alcool de contrebande.

—Pour avoir vendu de la boisson illégalement, un individu a été condamné par le magistrat Hubert à deux mois de prison et \$200 d'amende.

—Un individu pris avec une bouteille de boisson ne provenant pas de la Commission, a été traduit devant le magistrat de police Hubert et condamné à \$100 d'amende et les frais.

—Une autre personne de Boucher Office a reçu la même punition pour avoir été prise avec une canistre d'alcool de contrebande.

—Pour avoir vendu de la boisson illégalement, un individu a été condamné par le magistrat Hubert à deux mois de prison et \$200 d'amende.

—Le 28 février est né à M. et Mme Denis Levasseur, une fille baptisée Marie, Aurora, Léola, Parrain et marraine M. et Mme Francis Levasseur.

PRESIDENT DES E.-U.



M. HERBERT HOOVER a été installé officiellement à la présidence des Etats-Unis lundi dernier lorsqu'il prêta le serment d'office.

UNE CONVERSION A RIV.-DU-LOUP

Rivière-du-Loup.—Les élèves du couvent du Bon Pasteur de cette ville et un certain nombre de personnes spécialement invitées ont été témoins d'une cérémonie plutôt rare dimanche après-midi, le 17 février courant.

Il s'agissait du baptême d'une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Francis Marion Starnes, de New-Carlisle.

Mlle Starnes est depuis quelque temps déjà chez M. et Mme Bertrand et dimanche, le 17, elle abandonnait la religion anglicane pour embrasser le catholicisme. Elle reçut le baptême dans la chapelle du couvent des Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur et un lui donna les noms de Marie Francis, Marion.

—La nouvelle baptisée fit pour la première fois la Sainte Communion le lendemain, lundi matin, le 18, au même endroit, dans la chapelle du couvent.

Tout le mérite de cette conversation revient à M. et Mme Bertrand, de Rivière du Loup, qui ont dirigé la jeune fille dans la bonne voie, et ensuite au révérend M. Cyr, curé à Cabano, qui se chargea de lui enseigner les vérités fondamentales de la religion catholique.

IL TOMBE DANS UN RESERVOIR D'EAU BOUILLANTE

Cet accident est arrivé ces jours derniers au moulin Couturier. La victime est un citoyen de St-Louis du Ha! Ha!

St-Louis, Témiscouata.—Un terrible accident est survenu la semaine dernière à un de nos braves citoyens M. Ernest Brousseau. Celui-ci était employé au moulin Couturier où on fait le sciage du bois.

M. Brousseau travaillait tout près d'un grand réservoir contenant de l'eau bouillante pour décaler le bois lorsqu'un billot vint le frapper et le projeta dans le réservoir.

Ses compagnons de travail s'empressèrent de lui porter secours en le retirant du bassin. Il lui enlevèrent immédiatement ses vêtements et constatèrent que la victime était affreusement brûlée.

M. Brousseau fut conduit à l'hôpital de Notre-Dame du Lac. Il est, dit-on, très souffrant, mais son médecin est confiant et espère le sauver.

—M. Marcel Moreau, fils de M. J. A. Moreau, a subi une grave opération pour l'appendicite à l'hôpital de Rivière du Loup. Il est revenu chez lui en bonne voie de guérison.

—M. André Lavoie, fils d'Odilon, qui s'est fracturé une jambe au moulin à scie Couturier, est revenu lui aussi de l'hôpital et se rétablit lentement.

PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

MORT SUBITE
New-York, 4.—Haley Fiske, président de la Metropolitan Life Insurance Company, est décédé subitement dans son automobile à la porte de sa résidence; hier. M. Fiske était âgé de 77 ans.

IMPORTATION
Ottawa, 28.—Hier, l'hon. James Malcolm, ministre du Commerce, déclara que le Canada avait, au cours de l'année dernière, importé 16,124,641 lbs de beurre de la Nouvelle-Zélande.

INTERNATIONAL
Washington, 2.—Le président Coolidge a signé un bill autorisant la construction d'un pont sur la rivière Saint-Jean entre Fort-Kent, Maine, et Clair, Nouveau-Brunswick.

INCENDIE A

CAMPBELLTON
Campbellton N.-B., 4.—Un incendie dont on ignore l'origine a détruit de fond en comble, dans la nuit de samedi à dimanche, l'épicerie de Mme Léontine Ouellet. Les pertes, estimées à \$4,000, sont compensées par l'assurance.

28 VICTIMES
Une explosion terrible, dans l'arsenal principal de la Burgarie, à Sofia même, fait un grand nombre de victimes, dont 28, des femmes en bonne partie, brûlées à mort, et 25 autres grièvement blessées.

DESSINATEUR DECEDE
Montréal, 4.—M. Edmond J. Massicotte, l'un de nos dessinateurs canadiens les mieux connus et frère de M. E. Z. Massicotte, vient de mourir à l'âge de 53 ans à sa résidence, Sault-au-Rocoulet.

M. Massicotte avait été frappé de paralysie en juin dernier mais il était presque complètement remis lorsqu'il fut frappé d'une seconde attaque mercredi dernier. Il expira vendredi.

UN MESSAGE DU ST-PERE

Rome, 5.—A l'occasion de la ratification du Concordat, Pie XI enverra un message au monde catholique et célébrera personnellement un office pontifical solennel d'action de grâces.

STABILISATION

Paris, 2.—La Roumanie vient à son tour de stabiliser sa monnaie ce qui montre que tous les Etats ayant subi des crises monétaires sont amenés, l'un après l'autre, à la nécessité de la stabilisation.

LE PRINCE DE GALLES REMPLACERA SON PERE

Londres, 4.—On prévoit que c'est le prince de Galles qui donnera lecture du discours du trône à l'ouverture de la session qui suivra les prochaines élections générales en Angleterre. C'est ainsi que certaines fonctions officielles du roi vont être déléguées à l'héritier du trône, approuvé.

IL TROUVE UN CADAVRE SUR SON CHEMIN

Sackville, N.-B., 1er.—Carter, en s'en revenant chez lui hier soir, a découvert le corps d'un homme inconnu sur la route entre le pont couvert et le chemin de fer. La victime paraît être âgé de 30 à 40 ans. On croit qu'il est mort d'une maladie de coeur qui l'aurait frappé sur le chemin d'Amherst à Sackville.

Le coroner Morton, a tenu une enquête et il a été impossible d'identifier l'inconnu. Sur son habit, il portait l'épingle de l'ordre des orangistes.

W. F. PICARD

Annonce qu'il a reçu un char de beaux et jeunes chevaux venant des fermes de l'Ontario. Ces chevaux sont tous prêts à être attelés. A vendre à bon marché.